

CLIS d'ISSY LES MOULINEAUX
COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU 18 SEPTEMBRE 2007

PRESIDEE PAR
MONSIEUR LE SOUS-PREFET DE BOULOGNE-BILLANCOURT

SOMMAIRE

PARTICIPANTS A LA REUNION	3
INTRODUCTION	4
1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRECEDENT	4
2 PRESENTATION DU DOSSIER D'INFORMATION DU PUBLIC (DIP) DU CENTRE DE TRANSFERT	4
3 ISSEANE : INFORMATION SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX	4

PARTICIPANTS A LA REUNION

M. LAMELOT (Président)	Sous-Préfet de Boulogne Billancourt
------------------------	-------------------------------------

Représentants de la Commune et de la CommunAUT2 d'Agglomérations Arc de Seine

M. BROSSON Pierre	Maire Adjoint d'Issy - Représentant de la Communauté d'Agglomérations "Arc de Seine"
M. ROCHE Bernard	Maire Adjoint de Vanves - Représentant suppléant de la Communauté d'Agglomérations "Arc de Seine"

Représentants du SYCTOM

M. PENOUEL Denis	Directeur Général des Services techniques du SYCTOM
M. SEGUIN Nicolas	Chargé de Communication
M. COUTART Dominique	Directeur de Projet ISSEANE
M. MENSEAU Véronique	Directrice de la Communication
Mme MAUVILLAIN Sophie	Adjointe directeur de projet ISSEANE

Représentants des exploitants (GROUPE TIRU pour le transfert et TSI pour ISSEANE)

<u>TIRU :</u>	
M. BOISSEAU Patrick	Directeur Technique
M. MONCEAUX	Directeur Centre de Transfert
Mme PERRIER-ROSSET Annie	Chef du service Assistance à la Sécurité et à l'Environnement
<u>TSI :</u>	
M. LECOINTRE Didier	Directeur Général
M. JEANTILS Nicolas	Directeur UVE
Mme SAMBLAT sabine	Responsable QSE
Mme VIRATELLE	Directeur Centre de Tri

Représentants des Administrations

M. BERNARD Jean-Philippe	Chef de département STIIC - Préfecture de Police
M. RAFA	Inspecteur STIIC
M. FAUCHER	Chef de Bureau de l'Environnement Préfecture
Mme GOUSSARD Catherine	Secrétaire Général de la sous- Préfecture de Boulogne Billancourt
M. QUENO	DDE 92

Représentants des Associations

M. RIOTTOT	Environnement 92
M. AUVARO JP	Environnement 92 et Actions Environnement Boulogne Billancourt
M. HERVO	Le Jour de la Terre
M. GOUESSE François	Administrateur de Val de Seine Vert

INTRODUCTION

Le Sous-Préfet rappelle qu'il a adressé un courrier à chacun pour leur soumettre la nouvelle composition de la CLIS. Celle-ci n'appelle pas d'observation particulière.

Le Sous-Préfet informe également qu'il peut organiser des réunions spécifiques sur des sujets précis.

1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRECEDENT

Pas d'observation.

2 PRESENTATION DU DOSSIER D'INFORMATION DU PUBLIC (DIP) DU CENTRE DE TRANSFERT

Le DIP est présenté par M. MONCEAUX, responsable du Centre de Transfert.

Monsieur HERVO fait observer que des quantités importantes de déchets ont été évacuées en décharges par des camions gros porteurs, générant un encombrement des routes et de la pollution atmosphérique.

Des efforts plus importants auraient dû porter sur le tri des déchets à la source.

Il interroge de plus l'exploitant sur la recherche éventuelle des producteurs de déchets radioactifs à vie longue : il lui est répondu que les communes concernées ont été informées et qu'un laboratoire notamment a été retrouvé.

Monsieur GOUESSE pose la question du devenir des sources à vie longue stockées sur le site. Une demande d'enlèvement est adressée à l'ANDRA pour leur collecte. De tels déchets ont été enlevés pour la dernière fois en octobre 2006.

M. GOUESSE demande de plus si le fait de jeter dans les ordures ménagères un déchet radioactif constitue un délit. Une recherche sur le droit concernant la détention et l'élimination de déchets radioactifs est à effectuer pour répondre à cette question.

Monsieur RIOTTOT fait observer enfin que des nuisances olfactives ont été générées par l'activité de transfert, malgré le bâchage des camions et le traitement des odeurs.

3 ISSEANE : INFORMATION SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Monsieur PENOUEL rappelle que la mise en service d'Isséane est prévue entre juillet et décembre 2007. La MSI est prévue fin 2007, conformément au planning annoncé.

La phase de démarrage de l'IUOM va commencer à partir du 24 septembre 2007, et le Centre de Tri à partir du mois d'octobre. Le fonctionnement de l'installation avec des déchets est prévu à partir de fin novembre.

Des phases d'essais seront visibles et audibles de l'extérieur : c'est le cas des chasses vapeurs qui vont se dérouler sur quelques semaines, et sont susceptibles d'alarmer la population à cause des rejets de vapeur à l'atmosphère.

Mme MAUVILLAIN présente le planning des chasses vapeur, qui vont démarrer en semaine 40 et s'intensifier progressivement jusqu'à atteindre 200 t/h de vapeur pour une durée de 2 à 3 semaines d'essai (chasses devant avoir lieu chaque jour dans les plages horaires suivantes : 9h-10h, 10h-17h).

Cf. diaporama :

Les séquences dureront 10 minutes chacune.

L'impact visuel et sonore a été estimé.

Un dispositif de communication a été mis en place :

- Réunion avec les autorités locales : pompiers, police, STIIC ... (le 7 septembre).
- Information des entreprises voisines du site : RATP, SNCF, Aviation civile, Yves Rocher.
- Information des sentinelles (réalisée le 7 août).
- Information du grand public.

Monsieur HERVO craint que cette vapeur d'eau n'apparaisse a posteriori comme polluée comme les effluents issus du traitement des fumées.

Il lui est expliqué qu'il y a 2 circuits bien distincts respectivement, pour les gaz de combustion et pour la vapeur d'eau utilisée pour la vente de vapeur.

Monsieur GOUESSE demande s'il est possible de différer les chasses vapeur en cas de conditions météorologiques défavorables.

Monsieur COUTART lui répond que cela est possible.

Monsieur PENOUEL précise qu'il a été porté à la connaissance des pompiers que l'interruption des chasses vapeur était également possible.

Monsieur GOUESSE demande s'il est possible que la vapeur chassée contienne des déchets issus des tubes constitutifs de la chaudière.

Il lui est répondu par la négative, des filtres permettant de retenir les déchets.

Monsieur PENOUEL fait observer qu'une grande attention est apportée aux impacts sanitaires et environnementaux, du fait de l'implantation de l'UIOM en milieu urbain.

Incident de juin :

Des premières opérations de séchage des réfractaires ont eu lieu avec montée progressive en température :

- à 400 °C lors de la première opération,
- à 850 °C pour la seconde.

Le chauffage s'est fait au fuel, et une mauvaise combustion a eu lieu pendant quelques heures. Le SYCTOM est intervenu rapidement pour améliorer la situation. Les malaises ressentis par certains employés des bureaux voisins ne sont pas clairement imputables aux essais précités.

Monsieur HERVO demande si du gaz n'aurait pas pu être utilisé à la place du fuel.

Le SYCTOM répond que la livraison de quantités importantes de gaz sur des intervalles de temps très courts pose des problèmes techniques pour GDF.

C'est pourquoi le fuel a été retenu pour cette opération.

Le SYCTOM fait par ailleurs observer que les brûleurs utilisés pour le traitement des fumées seront en revanche alimentés par du gaz.

Monsieur HERVO demande si des rapports de fuel sont prévus, en cas de moins bonne combustion des déchets.

Monsieur PENOUEL répond qu'en cas de baisse du PCI, le SYCTOM souhaite privilégier la biomasse (biomasse déchets, voire bois propre si nécessaire).

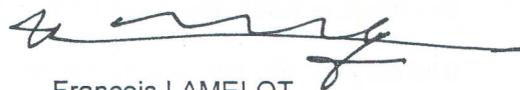
Monsieur RIOTTOT demande si des risques d'odeurs peuvent de nouveau se produire comme lors de la montée en température des réfractaires à 850 °C.

Ce ne sera pas le cas, compte tenu de l'amélioration des conditions de combustion avec la finition du câblage et du contrôle commande depuis juin.

Monsieur HERVO demande une optimisation de la collecte des déchets. Or le SYCTOM n'est pas compétent pour la collecte, qui relève des Communes ou des Syndicats de communes.

Monsieur RIOTTOT demande s'il sera possible de visiter le site lors de la prochaine CLIS. Monsieur le Sous-Préfet confirme que la CLIS peut se réunir avec pour seul objet cette visite.

Le sous-préfet



François LAMELOT